



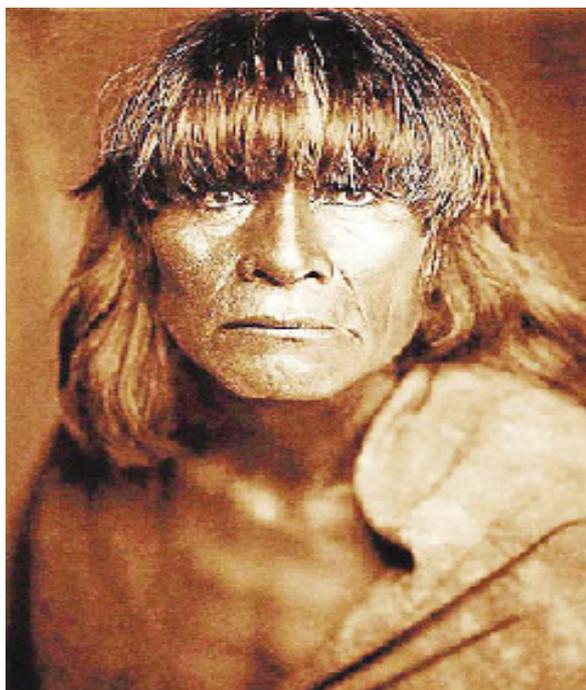
Zoom sur les Hopis

Les Hopis (ou "peuple paisible" en français) sont une tribu d'Amérique du Nord, plus spécifiquement du Nord-est de l'Arizona.

Les Hopis sont un peuple d'agriculteurs, art qu'ils exercent malgré un environnement désertique, ce qui les a conduit à mettre en place des méthodes d'irrigation. Ils pratiquent également l'élevage et l'artisanat.

C'est une société matrilineaire : l'appartenance à une tribu se détermine par la mère et la propriété de la maison se transmet de mères en filles. On impose par ailleurs aux époux de vivre dans le village de la mère de la mariée.





Crédit ; Edward Curtis Gallery

Zoom sur leur culture

Les Hopis sont organisés en clans qui portent des noms d'animaux : le clan des ours, le clan des aigles, le clan des perroquets...

Leur vie est dictée par de nombreux rituels mettant en scène des "Kachinas".

Les Kachinas sont des esprits (de feu, de pluie, etc.) qui s'incarnent dans des danseurs masqués. Ces masques peints ont une valeur hautement symbolique pour les Hopis. Ils sont utilisés pour les fêtes et danses rituelles. Les Kachinas leur permettent de prier les esprits afin notamment d'avoir de bonnes récoltes. Par ailleurs, dès lors qu'un Hopi met un masque, il devient un messager des Dieux.

Ces masques sont considérés comme des objets sacrés appartenant à la collectivité toute entière. Par conséquent, ils ne peuvent faire l'objet d'une commercialisation.

Malgré la nature sacrée de ces masques, L'hôtel des ventes de Drouot à Paris a mis aux enchères 70 masques en avril 2013, 25 en décembre 2013 et 29 en juin 2014.

Seules des initiatives privées ont permis la restitution de certains de ces biens. Ce fut ainsi le cas de la Fondation Annenberg qui a décidé d'acquérir 21 masques Hopis.



Crédits photo : Hiroko Masuike

Zoom sur le droit

Une Convention de l'UNESCO de 1970 visant à interdire et à empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels a été ratifiée par les Etats-Unis.

En 1990, une loi fédérale américaine "the Native American Graves Protection and Repatriation Act" exige que les biens culturels amérindiens soient rendus aux peuples natifs. Malheureusement en pratique, ce n'est pas toujours le cas. De plus, cette loi ne vaut que pour le territoire américain.

